



# Constructyts

Votre partenaire compétences

## LE SUPPORT JURIDIQUE

AVEC DES JURISTES SPÉCIALISÉS DU CABINET CARAXO



### UNE RÉPONSE RAPIDE A TOUTES VOS QUESTIONS RELATIVES AU DROIT A LA FORMATION !

Constructyts mobilise les juristes spécialisés du cabinet CARAXO pour vous répondre !

**Une offre de service exclusivement dédiée aux Grands Comptes Constructyts**, afin d'obtenir des réponses juridiques **personnalisées** à vos questions liées à la **formation professionnelle** et plus largement à la gestion **des compétences**.

#### Pourquoi l'utiliser ?

- Réponses d'experts juridiques en droit de la formation
- Questions anonymisées
- 100 % gratuit



#### Exemples de questions traités

- « Peut-on annualiser le temps de travail de nos contrats en alternance ? »
- « Comment mettre en place l'abondement CPF ? »
- « Quelle est la différence entre GPEC et GEPP ? »
- « Quels sont les risques juridiques liés à un défaut de formation ? »



# LE SUPPORT JURIDIQUE

AVEC DES JURISTES SPÉCIALISÉS DU CABINET CARAXO

## LES 5 ÉTAPES

### 1. Objectif ?

Répondre à vos questions juridiques relatives à :

- La Réglementation de la formation et la gestion des contrats en alternance
- La GEPP - GPEC <sup>1</sup> et la Construction du PDC <sup>2</sup>



### 2. Comment ?

En écrivant à : [constructys@caraxo.fr](mailto:constructys@caraxo.fr)



### 3. Dans quel délais ?

Réponse en **48 heures**



### 4. Quelles justifications ?

Réponse avec **justification juridique** ou **RH** <sup>3</sup>



### 5. Quelles options complémentaires ?

Possibilité d'obtenir une réponse **plus développée** ou un **accompagnement** <sup>4</sup>



1. Gestion des emplois et des parcours professionnels et gestion prévisionnelle des emplois et des compétences  
2. Plan de développement des compétences  
3. Sous couvert, d'une réponse apportée par les textes en vigueur...  
4. Sous conditions



[constructys.fr](http://constructys.fr)